

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal
tenue le 19 décembre 2007, à 19h30, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Gino Boucher, conseiller
David Alhot, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
Eric Desrosiers, conseiller
André Gaudet, conseiller

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

Jean-Claude Dumoulin, maire fait lecture de l'avis de convocation et mentionne que celui-ci a été signifié à tous les membres du conseil. Les membres étant tous présents ils renoncent à l'avis de convocation et consentent à discuter de divers sujets.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2007-12-258

REPORT D'ADOPTION DU BUDGET 2008

Considérant qu'en vertu de l'article 954, 3^e alinéa du code municipal, si le conseil prévoit ne pas pouvoir adopter le budget entre le 15 novembre et le 31 décembre, il peut fixer la date de sa session où le budget doit être adopté.

Il est proposé par David Alhot, appuyé André Gaudet par et résolu que la date de la session d'adoption du budget soit fixée au 31 janvier 2008.

ADOPTÉ

2007-12-259

PERSONNEL INTERMITTENT – SEMAINES SUPPLÉMENTAIRES DE TRAVAIL

Il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'embaucher Daniel Pelletier à temps complet durant la période d'absence de Camil Richard et assumer les tâches de chef d'équipe.

ADOPTÉ

2007-12-260

EMBAUCHE DE PERSONNEL – OPÉRATEUR/JOURNALIER TEMPORAIRE

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'entériner la décision d'embaucher, à compter du 13 décembre 2007, Robin Jean à titre de deuxième opérateur/journalier temporaire, au taux horaire prévu à la convention collective, jusqu'au retour de Camil Richard ou Jean Dumoulin.

ADOPTÉ

2007-12-261

HORAIRE D'HIVER POUR LES OPÉRATEURS

Il est proposé par David Alhot, appuyé par André Gaudet et résolu de mettre en vigueur l'horaire hivernal tel qu'indiqué à la convention collective à compter de lundi le 7 janvier 2008.

ADOPTÉ

IMMEUBLE DU 56, RUE DE L'ÉGLISE

Sujet reporté à une session ultérieure.

2007-12-262

DÉNEIGEMENT D'ENTRÉES PRIVÉES

Il est proposé par Gino Boucher, appuyé par André Gaudet et de modifier la résolution portant le numéro 2007-12-243 de la façon suivante : remplacer «... qu'à compter du 1^{er} janvier 2008 ...»... par « ...qu'à compter du 30 juin 2008 ...».

ADOPTÉ

2007-12-263

CHOIX DE L'ARBITRE DE GRIEFS

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier appuyé par Eric Desrosiers et résolu de choisir Me François G. Fortier afin d'agir à titre d'arbitre dans les griefs 2007-03, 2007-04, 2007-05 et 2007-06.

ADOPTÉ

2007-12-264

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par David Althot de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h55.

ADOPTÉ